



Versailles, le 27.07.2026

Monsieur BOROTRA
Directeur Général des Services

Monsieur ELDIN-ROUANET
Directeur des Ressources Humaines

Objet : Gestion des risques canicule et incendie au Conseil Départemental des Yvelines et dans ses établissements publics.

Monsieur BOROTRA,
Monsieur ELDIN-ROUANET

Le changement climatique accentue fortement les risques canicule et incendie en nombre, intensité, durée, fréquence et en territoire.

Or, notre collectivité a un rôle de premier plan à jouer pour faire face au changement climatique, à l'effondrement de la biodiversité, à l'épuisement des ressources naturelles.

Cela nous oblige collectivement à nous saisir de ces sujets et à engager une politique volontariste d'atténuation et d'adaptation face aux risques induits par le changement climatique.

Nous avons interpellé la collectivité à plusieurs reprises au sujet de l'urgence environnementale.

Par le présent courrier, nous attirons tout particulièrement votre attention sur deux aspects.

Concernant le risque canicule, nous demandons :

- ➔ L'inscription à l'ordre du jour d'une prochaine F3SCT d'un point « Plan canicule ».
Cela permettra d'aborder les mesures et les éléments de communication déjà mis en œuvre par la collectivité, et les axes d'amélioration possibles.
- ➔ De doter les services et les assistants de prévention de moyens permettant des relevés de température. Cela permettra d'avoir une objectivation et une cartographie des sites et des personnels les plus exposés.

Concernant le risque incendie, nous demandons :

- ➔ Un état des lieux des exercices incendie et un plan de programmation des exercices à venir.
- ➔ Un renfort de moyens pour les interventions en milieu forestier.
- ➔ Une communication des consignes adaptées à certaines missions (maintenance, espace vert...) en période d'alerte à risque élevé, à l'instar de ce qui est fait au SMO SY voirie (cf. PJ)
- ➔ Une reconnaissance de leur engagement et des facilités accordées aux agents du département, sapeur-pompier volontaire (SPV), pour se rendre disponibles pour des interventions de sécurité. Cela nécessite également la bonne prise en compte du temps de repos nécessaire permettant d'assurer les missions aux départements et celles en qualité de SPV sans risque d'épuisement.
- ➔ Des renforts de moyens humains, logistiques et en formation du SDIS 78.

Concernant la politique d'atténuation de ces risques liés au changement climatique, nous demandons :

- ➔ La mise en œuvre de propositions précédemment transmises dans le cadre du déploiement du RADAR Travail Environnement (sept. 2024) et notre courrier du 16.02.2026.
- ➔ La transmission du Rapport Développement Durable aux organisations syndicales dès finalisation.
- ➔ Des formations ouvertes à l'ensemble du personnel outillant les agents de la collectivité en éléments de connaissance sur les enjeux environnementaux adaptés à notre collectivité :
Quels impacts ? Quels risques ? Comment agir concrètement au sein de notre collectivité ?
En fonction de nos missions, fonctions et niveaux de responsabilité ?
Ces formations s'inscriraient dans la prolongation de la « Fresque du Climat » en élargissant l'approche individuelle de la fresque à une approche collective et d'administration.
Nous proposons que celle-ci soit conçue sur mesure pour notre collectivité.
Il est par exemple possible de faire appel aux « ateliers 2 Tonnes » qui peuvent s'adapter aux politiques publiques et aux réalités de travail de notre collectivité.

Nous vous assurons de notre volonté et engagement à contribuer de manière constructive à ce que notre collectivité et le personnel se saisisse pleinement de ces enjeux.

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur tous ces aspects.

Pour le syndicat CGT,
Valérie Ramage, secrétaire générale

Pièces jointes + lien formations :

- Dossier RADAR sept. 2024
- Courrier du 16.02.2026
- Note SMO SY Voirie gestion des épisodes de canicule été 2026
- [Offre de formation 2tonnes](#) exemple de formation adaptée [Secteur public | 2tonnes](#)